

Termes de Références

Appui aux activités de Pêche au site de SWM Congo

(Consultant national) _Code Activité :
P2.A8

Contexte et justification

Le projet de gestion durable de la faune sauvage (SWM Congo, UE 2019-2026, phase 1 et phase 2) a pour but d'établir les conditions pour que les communautés du Nord Congo, notamment dans l'unité forestière d'aménagement de Kabo, puissent gérer directement et durablement leurs ressources naturelles. A ce propos, le projet accompagne les communautés des pêcheurs et chasseurs dans le processus de mise en œuvre des groupes de gouvernance. Parmi les différentes formes de regroupement, les communautés ont choisi de se regrouper en association. A partir du 2017, grâce au financement CARPE, deux associations regroupant les pêcheurs de Kabo et Gbabali (en total 100 individus) et Leme et Boundzélé (au totale 56 individus) ont été créés et reconnus légalement (récépissé délivré par la Préfecture de la Sangha) et une mini charte élaborée. Cette mini charte énonce les principes et les règles à suivre au but de promouvoir une pêche responsable et durable, notamment la protection des ressources halieutiques, le respect des réglementations locales, les pratiques durables etc. Il s'agit des extraits de la réglementation de pêche et des pratiques coutumières non contraire à la loi.

Lors des 5 dernières années, le projet SWM a accompagné les deux associations dans une redynamisation des bureaux. Les missions ont été effectuées dans les campements et villages de la zone de Kabo pour sensibiliser les pêcheurs au respect des dispositions de la mini charte et le partage d'informations sur les aspects de non-respect. Des réunions de restructurations de ces bureaux ont eu lieu pour remplacer les membres ayant changé de localité.

La prochaine étape sera l'actualisation de la mini charte de pêche et la production d'un plan de gestion de pêche durable et communautaire qui va inclure la mini charte et permettra surtout la mise en place d'une surveillance et suivi communautaires de la ressource halieutique.

Ce processus implique la participation directe des parties prenantes, à savoir le concessionnaire forestier CIB où les villages se trouvent et la Direction Départementale de la pêche de la Sangha. Ensuite, il devra tenir en compte l'alignement avec les objectifs de l'Agence nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.

Pour avancer dans ce processus, le programme SWM au Congo recherche un (e) consultant (e) pour une mission de consultance qui vise à appuyer l'équipe de projet dans la préparation d'un plan de gestion communautaire de pêche continentale dans les zones cibles du projet SWM.

Objectifs

L'objectif de cette consultance est d'identifier des actions tangibles à mener avec la participation des communautés locales et les autres parties prenantes. Il s'agit d'appuyer le processus de gestion durable des ressources halieutiques par le biais d'une approche participative et consultative, impliquant les communautés locales et d'autres acteurs clés dans la région ciblée, tout en assurant l'équilibre entre la sécurité alimentaire et la conservation des ressources naturelles.

En terme d'objectif spécifique le consultant.e devra :

- Évaluer la pertinence et l'efficacité du système de gouvernance de pêches

Actuel ;

- Evaluer l'efficacité de la mini charte de pêche en termes des forces et des faiblesses).
- Fournir une stratégie pour orienter l'équipe de projet sur l'amélioration de cette mini charte incluant les actions tangibles à mettre en œuvre avec les pêcheurs comme acteurs au centre de l'action sur une zone d'un peu plus de 50 km (Leme-Bomasaa).
- Appuyer l'élaboration d'un plan simple de gestion de pêche durable et communautaire

Profil

Le.a consultante devra avoir :

- Un master en gestion des ressources naturelles ou halieutiques
- Une expérience avérée en gestion de pêche continentale en Afrique centrale,
- Une bonne maîtrise de la législation congolaise en matière de pêche et aquaculture continentales ;
- Une expérience de terrain et de mise en œuvre et suivi projet de gestion de la pêche continentale ;
- Une bonne connaissance du nord Congo ;
- Une bonne capacité de communication, la rigueur dans le travail et la capacité d'élaboration des plans de gestion simple.
- Expérience en évaluation
- La maîtrise du français, et le Lingala un atout.

Responsabilités

En consultation et coordination avec le coordinateur du projet SWM au Congo, la mission fournira un rapport avec des propositions d'actions concrètes visant à redynamiser la mise charte de pêche et un plan simple de gestion. Cette mission de consultance vise concrètement à :

1. Analyser le système de gouvernance actuelle sur 50km (Leme-Bomassa) incluant les pêcheurs, les zones de pêche, les associations de pêche et la mini charte ;
2. Réviser/actualiser la mini charte de pêche existante : Examiner en détail la charte actuelle, sa mise en œuvre et évaluer son efficacité en termes de forces et faiblesses
3. Identifier les actions tangibles pouvant faire partie de la proposition de stratégies
4. Élaborer un plan complet qui intègre la mini charte actualisée et inclut des actions stratégiques et spécifiques identifiées en tenant compte de la surveillance et le suivi communautaires des ressources halieutiques ;
5. Renforcement des capacités de l'équipe en organisant un atelier de brainstorming pour l'élaboration d'un plan de gestion communautaire de la pêche continentale.

Fournir un rapport final détaillé qui compile les quatre précédentes sections

Livrables

Livrables attendus :

- Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre et le système de gouvernance actuel et de la mini charte de pêche existante et recommandations (point 1 et 2 ci-dessus).
- Stratégie pour l'amélioration de la gouvernance locale de la pêche, y compris le renforcement des capacités des associations incluant des actions tangibles (points 1,2 et 3)
- Premier draft du plan simple de gestion de la pêche durable et communautaire qui inclut le système de suivi et surveillance communautaire de la ressource halieutique.

Chronogramme

La consultance est évaluée à environ 35 hommes-jours, avec une grande majorité du temps dans le département de la Sangha sur axe Leme - Bomassa (Kabo). Il est attendu une offre technique (maximum 10 pages), un CV et une offre financière pour postuler à cette offre.

WCS couvrira les dépenses du consultant pour le transport local, l'hébergement et les per diem, aux taux de WCS Congo en vigueur.

Veillez déposer votre offre technique et financière à wsccongobrazza@wcs.org avant le **8 Novembre 2024**. Veuillez indiquer « Consultant national Pêche SWM Congo » dans l'objet de l'e-mail.

A propos de WCS

La Wildlife Conservation Society est une ONG internationale dont le siège social se trouve au Bronx Zoo, à New York, qui s'emploie à sauver la faune et la flore sauvages et à relever les défis mondiaux dans plus de 50 pays en Afrique, en Asie, en Amérique et dans les océans du monde. Le Programme Afrique est le plus important des programmes de terrain de la CMS, avec environ 1 100 employés répartis dans 12 programmes nationaux répartis dans quatre grandes régions (Afrique centrale, Soudan-Sahel, Afrique orientale et australe, Madagascar et océan Indien occidental).

Notre MISSION est de sauver la faune et la flore sauvages du monde entier par le biais de la science, de l'action de conservation, de l'éducation et de l'incitation des gens à apprécier la nature. Notre VISION est un monde où la faune et la flore prospèrent dans des terres et des mers saines et valorisées par des sociétés qui embrassent et profitent de la diversité et de l'intégrité de la vie sur terre. Notre OBJECTIF est de conserver les plus grands espaces sauvages du monde dans 16 régions prioritaires, qui abritent plus de 50% de la biodiversité mondiale. Nos VALEURS sont le respect, la responsabilité et la transparence, l'innovation, la diversité et l'inclusion, la collaboration et l'intégrité.